Le SOIR
Baie-des-Chaleurs

# Dominique Giroux se lance à Chandler

page 3

Photo Jean-Philippe Thibault

## Fraude déjouée au comptoir

page 5

Photo Jean-Philippe Thibault

## Championne provinciale en athlétisme

page 17

Volume 1 | numéro 7 | Le mercredi 18 juin 2025 | pages

# Projet de 5 M$ au Centre d'art de Percé

**Le Centre d'art de Percé, un poumon culturel qui a amené de l'oxygène à la scène artistique de la ville pendant des décennies, pourra poursuivre sa vocation à l'année grâce à une vaste cure de rajeunissement estimée à 5 millions de dollars.**

**Jean-Philippe Thibault**

**L'ancienne grange patrimoniale Charles-Robin – aujourd'hui le Centre d'art de Percé – a été construite vers 1820.** Photo Jean-Philippe Thibault

Le Festival Les Percéides a reçu du fédéral une somme de 2 millions. L'argent servira à restaurer l'ancienne grange patrimoniale Charles-Robin construite vers 1820, sise en plein cœur de la capitale touristique. L'infrastructure appartient aux Bateliers de Percé, qui la loue aux Percéides.

Les travaux à venir feront de l'endroit un centre d'art communautaire. Des ajustements à la plomberie sont initialement nécessaires. Ensuite, l'isolement sera refait de l'extérieur pour une utilisation sur 12 mois.

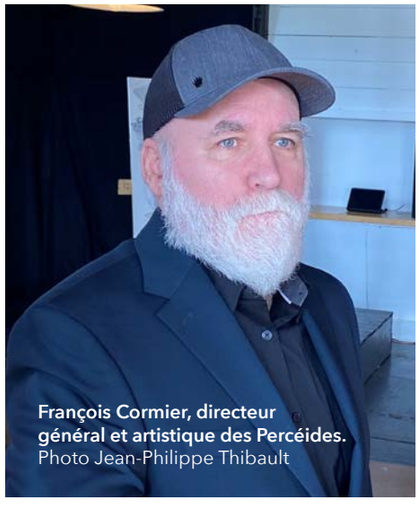

**François Cormier, directeur général et artistique des Percéides.** Photo Jean-Philippe Thibault

« Ce n'est pas un lieu uniquement pour le cinéma, mais vraiment multidisciplinaire, avec un espace modulaire qui va permettre d'accueillir des activités en changeant la salle de dimension et permettre aux artistes de se produire avec les arts numériques », explique François Cormier, directeur général et artistique des Percéides.

## Point tournant

Dans son ensemble, le projet du Centre d'art de Percé avoisine les 5 millions de dollars. Le Festival attend maintenant une aide de Québec pour compléter l'autre partie majeure du montage financier. Le ministre de la Culture, Mathieu Lacombe, est déjà venu visiter les installations. L'organisation des Percéides est confiante d'une réponse positive de Québec.

L'argent du fédéral provient de son côté du programme Bâtiments communautaires verts et inclusifs. Seulement 70 projets ont été retenus à la grandeur du Canada. Les travaux doivent être terminés en 2029 au maximum pour que l'argent soit débloqué.

Pour les Percéides, qui ont notamment occupé La Vieille Usine pendant cinq ans avant de poser leurs valises au Centre d'art de Percé il y huit ans, cette annonce est presque salutaire.

« Ça change tout pour nous, précise François Cormier. Il y avait un désir de pérenniser l'organisme et l'équipe, et surtout d'avoir un ancrage permanent à Percé. C'est ce qui a le plus d'importance dans l'évolution d'un organisme. Cet investissement, ça ouvre plein de possibilités. » Des scénarios pour le futur du Centre d'art de Percé pourront ainsi être abordés, dont son acquisition.

## Peu d'histoire

L'ancienne grange servait initialement à mettre du bétail et des chevaux à l'abri de l'hiver, en plus d'entreposer du foin et de la paille. « On parle assez peu de l'aspect agricole de Percé, même si on voit bien les champs dans les gravures du siècle dernier », explique l'historien Jean-Marie Fallu.

Le déclin de la pêche au fil des ans a cependant rendu incertain l'avenir du bâtiment, jusqu'à ce que l'artiste Suzanne Guité revienne au bercail après avoir étudié auprès de grands maîtres à Florence, Chicago, Paris et au Mexique. Elle fonde en 1956 le Centre d'art de Percé, avec son mari Alberto Tommi.

On y aménage alors un théâtre, une galerie d'art, un cinéma, en plus d'y offrir des ateliers de peinture, de ballet, de modelage et de sculpture, rappelle l'historien Pascal Alain dans *Curiosités de la pointe de la Gaspésie*. « Le centre d'art devient un lieu de rencontres inestimable où bon nombre d'artistes se produisent », note-t-il. Parmi eux, Félix Leclerc, Jean-Pierre Ferland, Raymond Lévesque, Pauline Julien et Claude Léveillée. Gaston Miron visite également l'endroit.

Suzanne Guité décède toutefois tragiquement le 6 décembre 1981 et l'endroit ferme ses portes, faute de relève. Les Bateliers de Percé s'en portent acquéreurs en 1990.

**La charpente de l'ancienne grange Charles-Robin rappelle sa vocation première.** Photo Jean-Philippe Thibault

# Giroux se lance pour la mairie

**Il y aura une course électorale à la mairie de Chandler. Dominique Giroux a officialisé mercredi qu'elle briguerait le poste aux élections municipales de novembre. Elle avait déjà fait part de ses intentions en janvier.**

**Jean-Philippe Thibault**

**Dominique Giroux sera candidate à la mairie de Chandler aux élections de novembre.** Photo Jean-Philippe Thibault

Le maire sortant Gilles Daraîche a lui aussi annoncé vouloir se représenter pour un autre mandat. Ce sera donc au minimum une course à deux. Dominique Giroux est bien connue dans le milieu. Elle est actuellement coordonnatrice aux opérations de la Base plein air de Bellefeuille. Pendant 28 ans, elle a dirigé Sauvetage Adrénaline, un organisme sans but lucratif qui gérait les activités aquatiques de Chandler. Dominique Giroux en avait été congédiée en 2022 puisque l'organisation offrait des activités gratuites à ses commanditaires — notamment des cours de natation — ce qui avait soulevé des interrogations à l'interne.

La principale intéressée dit avoir tourné la page et ne croit pas que cette saga lui nuira au final. «J'ai un beau jugement de 50 pages qui a été fait et je peux le transmettre aux gens, qui en feront leur analyse. Ce sont des commanditaires qui m'ont suivi à Bellefeuille. Je ne vous cacherai pas que ç'a été difficile, mais j'ai surmonté ça. Je ne pense pas que ça peut me nuire. Mon prochain défi, c'est d'être la mairesse de Chandler.»

### Lancement préélectoral

Dominique Giroux a déjà présenté quelques orientations qu'elle souhaiterait mener si elle est élue. Dès les premiers mois d'un éventuel mandat, elle voudrait lancer une vaste consultation citoyenne sur l'avenir de Chandler, un peu à l'image de ce qu'a fait Gaspé récemment.

«Nous allons rencontrer les gens de chaque quartier pour écouter ce qu'ils ont à nous dire. En recueillant ces informations, nous nous donnerons une véritable planification stratégique. Tout cela dans le respect de la capacité de payer des contribuables.»

Elle veut aussi s'assurer que le train soit réhabilité jusqu'à Chandler. Elle en fait l'une de ses priorités. «Le chemin de fer, c'est stratégique. On va faire tout notre possible pour qu'il se rende au moins à Chandler.»

L'enjeu de l'attraction des professionnels est aussi dans sa ligne de mire. Elle note que 1000 citoyens sont actuellement sans médecin de famille. Et qu'il manque de vétérinaires, professeurs, dentistes, comptables et notaires, notamment. Dominique Giroux veut aussi aider les entrepreneurs locaux.

«Il faut avoir l'offre la plus complète pour la population en misant sur le potentiel de nos cinq quartiers. Chandler doit redevenir la ville la plus attrayante de la Gaspésie.»

### Des appuis

Déjà deux candidats qui seront sur les blocs de départ comme conseiller ont donné leur appui à Dominique Giroux, soit Sébastien Daignault et Solange Godin. Une trentaine de sympathisants étaient réunis, le 11 juin dernier, pour la conférence de presse.

Dominique Giroux précise qu'elle se présente comme indépendante et ne prévoit pas avoir une équipe officielle derrière elle.

«Ceux qui sont là aujourd'hui ont décidé de se rallier à Dominique Giroux, mais je n'ai pas d'équipe. La politique municipale m'a toujours intéressée. Je veux exercer un leadership positif.»

À cet effet, quelques coups bas ont déjà été portés, indique-t-elle en parlant d'intimidation. Elle dit accuser le coup, mais n'a pas l'intention de répliquer. «Ça ne m'ébranle pas du tout, mais je trouve ça plate. Ça vient d'élus. Je ne leur en veux pas. Peut-être qu'ils paniquent. Je ne vais pas les nommer par respect. Je trouve surtout ça triste que des conseillers puissent dire des choses comme ça.»

Le reste de la plateforme électorale de Dominique Giroux sera présentée à l'automne. Plusieurs autres élus ont aussi signifié leurs intentions pour les élections de novembre.

## Un appui souhaité à la gestion de l'offre

**Le Bloc Québécois enjoint les sénateurs fédéraux à adopter avant l'été le projet de loi déposé par le chef, Yves-François Blanchet, visant à protéger la gestion de l'offre.**

Olivier Therriault

La motion déposée par le Bloc a reçu l'appui unanime de tous les partis à la Chambre des communes à Ottawa.

«Dès la reprise des travaux parlementaires, comme nous nous y étions engagés en campagne électorale, le Bloc Québécois est revenu de l'avant avec un projet de loi sur la gestion de l'offre. Nous avons travaillé fort et obtenu l'appui unanime de la Chambre des communes. L'an dernier, les sénateurs ont eu l'occasion d'étudier durant plusieurs mois une version pratiquement identique de ce projet de loi. Nous les invitons donc à procéder avec diligence et à faciliter une adoption rapide de ce projet de loi essentiel», indique le député de Gaspésie—Les Îles-de-la Madeleine—Listuguj, Alexis Deschênes.

### Piliers de l'économie

Pour lui, les secteurs de l'agriculture sous régime de gestion de l'offre, pour le lait, les œufs et la volaille, demeurent des piliers propres à l'économie québécoise.

«Le contexte actuel de conflit commercial commande que nous mettions en place le plus rapidement possible le bouclier législatif qui en assurera la défense. Nos producteurs et productrices agricoles détiennent des entreprises de haute valeur, souvent l'investissement d'une vie et ont besoin de prévisibilité et de stabilité pour assurer la rentabilité de leurs entreprises. C'est tout un pan de l'économie du Québec qui est en jeu et qui doit être protégé», estime monsieur Deschênes.

*Vandalisme dénoncé par la Ville de Chandler*

# Croix gammées : l'enquête est en cours

**Des graffitis à caractère haineux, dont des croix gammées, ont été aperçus à Chandler.** Photo courtoisie Ville de Chandler

**La Sûreté du Québec poursuit son enquête par rapport aux graffitis à caractère haineux, dont des croix gammées, aperçus sur des infrastructures municipales à Chandler, notamment sur la passerelle située sur la rue de la Plage menant au site du Bourg de Pabos.**

**Olivier Therriault**

Les autorités policières ont été alertées après la découverte de ces symboles nazis. La SQ confirme travailler à identifier le ou les auteurs de ces gestes jugés profondément inacceptables avec les éléments de preuve fournis.

Dans un message écrit sur sa page Facebook, la Ville a indiqué avoir rapidement effacé les graffitis. Les autorités ont aussi ajouté des caméras à des endroits stratégiques afin de dissuader d'éventuels contrevenants.

«Ces gestes regrettables nuisent à la qualité de vie de tous, engendrent des coûts importants pour la collectivité et portent atteinte à notre patrimoine commun. Nous faisons appel à votre sens civique et à votre engagement communautaire pour préserver nos infrastructures, nos espaces publics et notre environnement. Chaque banc brisé, chaque mur tagué ou chaque équipement endommagé représente une perte pour l'ensemble de la communauté», peut-on lire.

**Signaler tout acte suspect**

D'autres actes de vandalisme ont été recensés à Chandler dans les dernières semaines.

La Ville invite les citoyens à signaler tout acte suspect ou tout dommage constaté à la Sûreté du Québec et de dialoguer avec les jeunes et moins jeunes sur les conséquences du vandalisme.

# Étienne Dion reviendra en septembre

**Arrêté le 26 mars lors d'une opération policière en matière de pornographie juvénile, Étienne Dion, de Bonaventure, était de retour en cour au palais de justice de New Carlisle pour donner une orientation à ses dossiers.**

**Alexandre D'Astous**

Cette étape a été reportée au 29 septembre puisque la preuve soumise à la défense est toujours incomplète.

L'orientation signifie de procéder à l'enregistrement d'un plaidoyer et choisir le type de procès désiré advenant un plaidoyer de non-culpabilité.

L'homme de 36 ans a été remis en liberté sous conditions, le jour même après sa première comparution, où il a été accusé de production de matériel de pornographie juvénile.

Dion ne doit pas se trouver en présence ou de communiquer avec des personnes mineures, sauf dans le cadre familial. L'accusé ne peut posséder et ni porter d'armes que ce soit et ne peut utiliser Internet et les réseaux sociaux, sauf dans le cadre de son travail de fonctionnaire.

La Division des enquêtes sur les crimes majeurs de Chandler, en collaboration avec les policiers de la MRC Bonaventure, a procédé à son arrestation. Les policiers avaient réalisé une perquisition au domicile du suspect et du matériel informatique avait été saisi pour analyse.

**Production de pornographie juvénile**

Selon l'acte d'accusation, Dion aurait produit de la pornographie juvénile entre le 1er et le 2 octobre 2024.

L'enquête a été menée en collaboration avec l'équipe d'enquête sur l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet.

**Étienne Dion est accusé d'agression sexuelle.** Photo Facebook

# Fraude évitée grâce à leur vigilance

**Simon Roy Grenier, directeur au Super C de Chandler, et Léa Roy, adjointe administrative, ont reçu mardi de la Sûreté du Québec des certificats de reconnaissance.** Photo Jean-Philippe Thibault

**Léa Roy et Simon Roy Grenier, deux employés du Super C à Chandler, ont évité à une personne vulnérable et bouleversée de se faire frauduleusement dépouiller de milliers de dollars. Grâce à leur vigilance, ils ont pu contrecarrer une fraude de type «grands-parents», bien connue dans le milieu policier.**

**Jean-Philippe Thibault**

En sa qualité d'adjointe administrative, Léa Roy a remarqué que quelque chose clochait lorsqu'une dame s'est présentée à elle pour faire un transfert bancaire via Western Union, une plateforme bien connue pour envoyer de l'argent à l'international. En fait, il s'agissait de cinq transferts de 1000 $ chacun à cinq personnes différentes. La dame d'un certain âge semblait hésitante et stressée.

«J'ai trouvé ça louche dès le départ. La dame pensait aider sa petite-fille à payer des avocats, alors j'ai refusé de le faire. Dans notre formation comme agent d'envoi et de réception, on nous dit de refuser la transaction si on a le moindre doute que c'est de la fraude.»

Devant l'insistance de procéder au transfert des sommes, elle a demandé à son directeur, Simon Roy Grenier, de venir lui porter assistance.

«Ce n'est pas normal de faire des virements au Cameroun pour sa propre petite-fille. Ils utilisent parfois l'intelligence artificielle pour imiter la voix. Ça peut avoir l'air très vrai», explique-t-il.

**Simon Roy Grenier et Léa Roy ont reçu mardi des certificats de reconnaissance de la part de la Sûreté du Québec.** Photo Jean-Philippe Thibault

## Une fraude en hausse

La Gaspésie n'est évidemment pas épargnée. En avril, un homme de Port-Daniel a fait face à plusieurs accusations dans La Côte-de-Gaspé. Il a été intercepté à Rivière-au-Renard après une douzaine de signalements de fraude de type faux représentant. En mai, d'autres fraudes téléphoniques étaient signalées dans la MRC. La sergente Isabelle Cyr, coordonnatrice locale en police communautaire, confirme la recrudescence.

«C'est vraiment un sujet d'actualité, la fraude. On ouvre des dossiers régulièrement pour ça au poste et régionalement, c'est très fréquent. On multiplie nos efforts de prévention alors de voir des employés en mesure d'intervenir, moi je leur lève mon chapeau. Tout le monde est susceptible à un certain moment d'être victime de fraude. Ça ne prend qu'un moment de vulnérabilité. Je pense qu'on a une responsabilité collective de s'impliquer dans tout ça.»

## Reconnaissance

Les policiers de Chandler ont remis aux deux employés concernés des certificats de reconnaissance, pour leur dévouement et leur vigilance. D'autant plus que ce n'est pas la première que Simon Roy Grenier observe des stratagèmes frauduleux. Celui-ci a vu le nombre de tentatives de fraude augmenter dans les dernières années. «Ce n'est pas quelque chose qu'on voyait il y a quatre ans quand j'ai commencé comme directeur. C'est triste parce qu'il y a beaucoup de drames derrière ça. Il faut être vigilant.»

Malheureusement, certaines histoires finissent plutôt mal. Il a lui-même connu des personnes qui ont englouti toutes leurs économies dans différents stratagèmes. Il a par exemple vu une dame qui avait un historique de transferts monétaires vers un pays africain qui envoyait de l'argent en pensant acheter des statues artisanales qui auraient eu une valeur importante.

«Je remarquais que lorsqu'elle était au comptoir sur le point de payer, le monsieur à l'autre bout du fil l'appelait vraiment souvent. Il était très agressif au téléphone. La dame ne voulait rien savoir en disant qu'elle connaissait bien l'import-export et c'était vrai. Mais j'ai eu une bonne discussion avec elle dans mon bureau pendant près d'une heure et j'ai confronté l'arnaqueur. Avoir la formation sur la fraude c'est une chose, mais encore faut-il la prendre au sérieux et appliquer ce qu'on nous montre. On essaie de tenir ça rigoureusement ici pour protéger les gens», conclut-il.

CHRONIQUE

par **ROBIN LEBEL**

# Alcool au volant : et si on changeait d'approche ?

**Les campagnes de prévention sur l'alcool au volant semblent avoir atteint un plateau au Québec.** Photo courtoisie

**Radio-Canada publiait récemment un dossier étoffé sur l'alcool au volant. Un sujet connu, archiconnu même, mais qui mérite qu'on s'y attarde encore, car il révèle une chose troublante : les campagnes de prévention ont atteint un plateau.**

Les statistiques parlent d'elles-mêmes. Malgré les efforts constants de sensibilisation et les contrôles policiers, les résultats ne bougent plus. Le pourcentage de conducteurs interceptés avec un taux d'alcool supérieur à la limite permise reste désespérément stable. D'une année à l'autre, les chiffres ne varient pas. Le phénomène semble avoir atteint un point de saturation.

Des pistes de solution sont évoquées : durcir les sanctions, imposer des amendes plus salées, retirer le permis de conduire plus longtemps, emprisonner les contrevenants dès la première offense, ou encore abaisser la limite d'alcool permise à 0,05 mg/100 ml de sang, avec des sanctions administratives progressives.

Mais, soyons honnêtes : est-ce que tout cela changerait vraiment la donne ? Personnellement, je n'en suis pas convaincu. Peut-être est-il temps de poser un autre regard sur la situation, de prendre un pas de recul et de se demander : où en sommes-nous, collectivement, par rapport à la consommation d'alcool et à la conduite ?

En région, les bars ont presque disparu, à l'exception de quelques irréductibles. Les grands brasseurs ont adapté leur stratégie. La bière se vend désormais en épicerie et au dépanneur. Quant à la SAQ, elle constate un recul de ses ventes, notamment en raison de prix qui refroidissent de plus en plus de consommateurs. L'alcool est désormais consommé majoritairement à la maison.

Et pourtant, les accidents liés à l'alcool au volant ne diminuent pas. Pourquoi ? Parce que les personnes impliquées dépassent souvent, et de loin, la limite légale. On ne parle pas ici de quelqu'un à 0,09, mais bien à 0,16 ou 0,24. Des gens qui, clairement, ne prennent pas le volant par méconnaissance des lois ou par accident.

Alors quoi ? Plus de lois ? Plus de messages chocs ? Encore plus de répression ? Ce n'est plus suffisant. On est rendus là.

**On est humains**

Faut-il interdire la vente d'alcool ? Fermer les restaurants ? Empêcher les voitures de circuler après 20 h ? On a déjà tenté la prohibition dans les années 30. On sait comment ça s'est terminé. Ces idées sont absurdes, irréalistes, et surtout, elles porteraient atteinte à ce qu'il nous reste de liberté.

La vérité, c'est qu'on est humains. Et en tant qu'humains, on cherche aussi le plaisir. On prend des risques, parfois inconsciemment, parfois délibérément. L'État ne peut pas tout contrôler, tout empêcher. Il faut l'accepter.

Et si, plutôt que d'empiler les lois, on pensait autrement ? Et si on investissait enfin massivement dans le transport collectif, même en région ? Des navettes locales, des taxis communautaires, des solutions adaptées aux réalités de terrain. Bref, faciliter les déplacements sécuritaires, à portée de main.

Je vous entends déjà : « On n'est pas habitués à ça. » Justement. On s'est tellement habitués à voter des lois et à produire des campagnes de sensibilisation qu'on ne se demande même plus si elles sont encore efficaces. Et pourtant, comme le disait si bien Einstein : *la folie, c'est de faire toujours la même chose en espérant un résultat différent*.

En attendant, on écoute les lignes ouvertes. On s'indigne. On refait le monde le temps d'un appel. Puis on raccroche. Et rien ne change.

*Accord de trois ans à Port-Daniel–Gascons*

# Entente conclue chez Ciment McInnis

**Près de 125 emplois de Ciment McInnis à Port-Daniel–Gascons ont ratifié, le 13 juin dernier, une entente de principe pour le renouvellement de leur convention collective. L'accord d'une durée de trois ans a été accepté par une très large majorité à 96 % à la carrière et 92 % à l'usine.**

**Olivier Therriault**

Elle prévoit des augmentations salariales de 16 % réparties sur trois ans, tout en bonifiant considérablement les primes de fin de semaine. Celle du dimanche passera à temps et demi à la fin du contrat de travail, tandis que la prime du samedi doublera au terme de l'entente, passant de 6 $ à 13 $.

Des améliorations significatives ont également été apportées aux jours fériés et un congé pour région éloignée a été établi pour les longs déplacements.

«Au-delà des gains salariaux, c'est avant tout la notion de respect qui constitue le cœur de l'entente. Le respect des travailleurs et de la Gaspésie, pour nous, c'est essentiel. Cela se traduit par des mesures concrètes comme la journée de congé pour régions éloignées, l'investissement dans une salle de repas et de repos digne de ce nom à la carrière et l'engagement clair de l'employeur envers un comité de relations de travail efficace. Ces éléments font toute la différence», affirme le président de la section locale 9602 des Métallos, Steeve Audet, par voie de communiqué.

**Climat sous l'ancienne direction**

Cette entente marque également un tournant positif après des années difficiles marquées par un climat tendu sous l'ancienne direction.

**la Cimenterie McInnis, à Port-Daniel-Gascons** Photo courtoisie

«Depuis un an, nous sentons un vent de changement avec la nouvelle direction. Les cicatrices sont encore présentes, mais l'avenir de nos relations de travail s'annonce plus fructueux et respectueux», indique Steeve Audet.

Ce contrat représente la troisième convention depuis la syndicalisation des travailleurs. Les travailleurs de la cimenterie s'étaient dotés d'un mandat de grève générale illimitée il y a quelques semaines.

# Engagement récompensé

**Un enseignant en aquaculture à l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec (ÉPAQ), Pierre-Olivier Fontaine, a reçu une mention d'honneur qui souligne l'innovation et l'excellence pédagogiques lors du 44eColloque de l'Association québécoise de pédagogie collégiale tenu à Québec.**

**Olivier Therriault**

Selon l'ÉPAQ, monsieur Fontaine se démarque par sa grande polyvalence.

Enseignant spécialisé en gestion des ressources marines, il est reconnu pour ses innovations pédagogiques, son engagement envers la réussite des étudiantes et étudiants et sa grande sensibilité aux principes d'équité, de diversité et d'inclusion.

« Pierre-Olivier Fontaine a développé une expertise remarquable en formation à distance, mettant de l'avant plusieurs innovations et proposant des expériences pratiques sur le terrain, malgré la distance. Son approche pédagogique est en évolution constante: toujours en quête de nouvelles façons d'enseigner, il s'efforce de soutenir la motivation de ses étudiants et étudiantes et de leur offrir des situations d'évaluation authentiques », indique l'ÉPAQ.

Enseignant-chercheur depuis de nombreuses années, notamment en collaboration avec nos centres collégiaux de transfert de technologies, monsieur Fontaine agit comme vice-président du comité institutionnel d'éthique en recherche du Cégep de la Gaspésie et des Îles situé à Grande-Rivière. Il s'implique aussi dans l'option Recherche-études pour le développement des ressources marines. À ce sujet, il agit aussi à titre de consultant maricole pour l'Union européenne et contribue au regroupement d'enseignants-chercheurs Ressources aquatiques Québec.

*Tour de la Gaspésie payant pour Autisme de l'Est-du-Québec*

# Mission accomplie pour Yvon Sickini

**Yvon Sickini a complété son Tour de la Gaspésie à pied, une aventure d'un peu plus de 800 km qu'il avait amorcé le 4 mai au profit du service de répit offert par Autisme de l'Est-du-Québec.**

**Alexandre D'Astous**

Armé de son sac de couchage, de sa tente et de son chariot, mais surtout, d'un grand cœur, Yvon Sickini est arrivé à Causapscal le 8 juin dernier.

Il était de retour au même endroit un peu plus d'un mois plus tard au terme d'un périple hors du commun, ayant traversé Matane, Sainte-Anne-des-Monts, Gaspé, Percé, Grande-Rivière, New Richmond, Pointe-à-la-Croix et bien d'autres municipalités côtières.

Ses efforts ont été récompensés puisqu'il a amassé 9 676 $ qu'il a remis à Autisme de l'Est-du-Québec.

**Véronique Desrosiers, intervenante au répit d'ADEQ, Chantal Pelletier, conjointe de monsieur Sickini, Yvon Sickini, Simon Dufresne, directeur d'ADEQ, Marie-Claire D'Astous, responsable des communications d'ADEQ et Sylvie Lepage, présidente d'ADEQ.** Photo courtoisie

«Yvon Sickini est un véritable ambassadeur. En plus d'avoir amassé une somme impressionnante pour nos services de répit, il a contribué, tout au long de son parcours gaspésien, à sensibiliser la population sur l'autisme et à faire connaître notre organisme à un plus grand nombre», commente la présidente d'Autisme de l'Est-du-Québec, Sylvie Lepage.

### Intempéries et générosité

Le froid, les rafales et la pluie ont mis à l'épreuve son corps et son mental. De nombreuses nuits, il a dû planter sa tente sous la pluie ou dormir dans des conditions précaires, parfois à même le sol glacé. Sur sa route, des gens se sont arrêtés pour l'encourager, lui offrir un repas, une couverture et un lit chaud.

«Je tiens à remercier du fond du cœur toutes les personnes qui ont croisé mon chemin pendant ce grand tour de la Gaspésie. Chaque sourire, chaque mot d'encouragement et chaque petit geste m'ont porté plus loin que mes jambes ne l'auraient pu», déclare monsieur Sickini.

Cette marche n'aurait jamais pu aboutir sans le soutien de nombreux partenaires, donateurs, commerces locaux et citoyens.

# Décision qui passe de travers

**Le syndicat des infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes de l'Est-du-Québec (SIIIEQ-CSQ) déplore la fermeture des laboratoires de nuit dans trois hôpitaux sur quatre en Gaspésie.**

Olivier Therriault

Cette décision entrainera une surcharge pour les équipes de soins infirmiers, selon le SIIIEQ-CSQ.

«Les infirmières et infirmières auxiliaires subissent toujours les coupes en santé. Ils coupent un préposé à l'entretien ménager, ce n'est pas grave, c'est l'infirmière qui videra les poubelles. Ils coupent une agente administrative, ce n'est pas grave, c'est l'infirmière qui fera les appels, les commandes et trouera des feuilles. Maintenant, on ferme les laboratoires de nuit, ce n'est pas grave, c'est l'infirmière qui analysera les prélèvements sanguins. Assez, c'est assez! Où est la limite? Pendant que l'infirmière fait le travail de tous les autres titres d'emploi, qui évalue et soigne les patients?», se question son président, Pier-Luc Bujold.

Actuellement, le Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-St-Laurent reçoit du financement du ministère de la Santé pour donner un service de laboratoire 24 h sur 24 h dans les hôpitaux de la Gaspésie. Pour le SIIIEQ-CSQ, l'argent devrait servir à donner le service sur le territoire.

«Il est déplorable dans une telle situation d'économiser d'une telle sorte sur le dos de la population et du personnel en soins infirmiers. Nous comprenons qu'il manque de techniciens en laboratoire, mais au lieu d'ajouter des tâches à du personnel déjà surchargé, nous demandons que cet argent serve à payer quelqu'un d'autre pour procéder aux analyses», soutient monsieur Bujold.

CHRONIQUE

par **GUILLAUME SIROIS**

# Pourboires : faut-il revoir la règle du jeu?

**Un terminal de paiement affiche des options de pourboire dans un restaurant.** Photo La Presse Canadienne-Ryan Remiorz

**La fameuse loi 72, qui sert à protéger les consommateurs contre les pratiques commerciales abusives et à améliorer la transparence en matière de prix et de crédit, est officiellement active depuis le 7 mai dernier.**

Celle-ci apporte divers changements à première vue bénéfiques pour les consommateurs, notamment dans l'affichage de plus d'informations dans l'étiquetage des prix en épicerie, dans les contrats de crédits et dans le plafonnement de la responsabilité d'un client en cas de transaction non autorisée par carte de crédit.

Cependant, l'aspect qui a fait couler beaucoup d'encre est celui légiférant sur les pratiques concernant les pourboires.

Pour la partie des pourboires, il faut dorénavant qu'ils soient présentés de manière neutre et surtout, ils doivent être calculés en excluant les taxes.

Une levée de boucliers s'est manifestée d'emblée par une partie du monde de la restauration en mettant en perspective la perte de revenus des serveurs avec cette nouvelle loi, et ce, dans un contexte où une pénurie de main-d'œuvre fait encore rage dans le domaine.

Le Soir a récemment exposé le cas de Noémie, qui mentionne considérer une perte de revenus annuelle de 14 000 $ en raison de cette nouvelle façon de faire. D'entrée de jeu, je mets d'énormes gants blancs : ce n'est pas aux employés à payer pour cette nouvelle règlementation.

**L'histoire des pourboires**

Cependant, je ne peux qu'être estomaqué par la réaction de certains restaurateurs qui s'indignent de cette « nouvelle » loi. Je mets des guillemets à nouvelle, car historiquement, les conventions populaires ont été d'offrir un pourboire sur le montant avant les taxes.

Pour diverses raisons, les pourboires suggérés ont augmenté au fil du temps, se sont transformés sur les montants après taxes de manière un peu sournoise sur les terminaux de paiement en plus d'apparaître pour des services étonnants, pour rester polis. Un pourboire pour une bouteille d'eau que j'ai prise moi-même dans le frigo, vraiment ?

*« Le pourboire n'a jamais été une taxe obligatoire. Il est temps de revenir à l'essentiel. »*

Dans un contexte pandémique alors que les restaurants devaient se résoudre à se renouveler dans les commandes pour emporter, c'était une façon de permettre à leur clientèle de témoigner de leur appréciation des membres du personnel, soit.

Mais comme beaucoup de choses s'étant transformées durant la pandémie, le balancier n'est pas revenu quand les masques sont tombés.

Alors je ne peux que trouver ça particulier que des restaurateurs viennent nous dire aujourd'hui « je vais perdre des employés parce que mon industrie a abusé du fait que les clients ne se doutaient pas que ma machine de paiement calculait le pourboire après les taxes ».

**Occasion à saisir**

Vous comprendrez que je les paraphrase. Évidemment, ce n'est pas un restaurateur particulier qu'il faut blâmer, car d'un point de vue pointu, je peux comprendre le restaurateur près de ses employés qui est frustré de les voir perdre subitement un revenu par cette loi.

Alors, qu'est-ce que nous faisons pour les employés qui ont effectivement perdu des revenus substantiels du jour au lendemain ? À chaque problème se cache une solution. À l'heure où la très grande majorité des transactions se font par carte, il serait facile de sortir les pourboires reçus par serveur sur un horizon de temps significatif et leur offrir un salaire fixe plutôt que variable.

Une écœurantite aiguë commence aussi à s'installer chez les consommateurs et comme le disait Noémie elle-même, de plus en plus de clients laissent moins de 15 % de pourboire, ce qui a été confirmé par un sondage de la firme Lightspeed réalisé en 2024.

Le monde de la restauration pourrait faire une pierre deux coups en enlevant les pourboires de l'équation : donner une prévisibilité financière à leurs serveurs avec des revenus fixes et éliminer une frustration qui s'accentue chez leurs clients.

De plus en plus de restaurateurs osent tenter l'expérience. Des pays comme le Japon et l'Australie incluent le service dans les prix. Pourquoi pas au Québec ?

# Des vols de cuivre dans l'Est-du-Québec

**Le cuivre est un métal très prisé des voleurs.** Photo Istock – Factoryth

**Des vols de cuivre ont été perpétrés sur des fils de réseaux téléphoniques un peu partout dans l'Est-du-Québec provoquant une interruption de services pour plusieurs résidents de l'endroit.**

**Dominique Fortier**

La Sûreté du Québec confirme que de nombreux vols de métaux, plus particulièrement sous forme de câbles, qui sont survenus au cours des dernières semaines dans les MRC de La Matanie, La Matapédia, La Mitis et Rimouski-Neigette.

Le porte-parole de la SQ, Frédéric Deshaies explique que de nombreux cas ont été signalés aux autorités. « Des enquêtes sont en cours dans ce dossier, mais aucune arrestation n'a encore été effectuée. »

C'est notamment le cas à Saint-Léandre où des résidents des 9e et 10e rangs sont privés de services. « On n'a plus d'internet, de télévision, ni de téléphone fixe. Ça pourrait prendre jusqu'à une semaine avant que le service soit rétabli. »

Dans certains secteurs ruraux, cette situation occasionne bien des inquiétudes, particulièrement dans les endroits où le réseau cellulaire est anémique.

**Phénomène à l'échelle nationale**

La porte-parole de Telus pour l'Est-du-Québec, Jacinthe Beaulieu, est bien au fait de la situation.

« C'est un phénomène qu'on observe à l'échelle nationale. Lorsque ça arrive, on déploie nos équipes sur le terrain pour essayer de réparer le tout le plus rapidement possible. Nous remercions d'ailleurs nos clients pour leur patience. C'est une situation qui est malheureusement hors de notre contrôle », indique madame Beaulieu.

# Des seringues souillées retrouvées

**Des seringues souillées ont été retrouvées dans le bloc sanitaire dans un parc de Sainte-Anne-des-Monts.**

**Dominique Fortier**

Ce sont les employés d'entretien qui ont fait cette découverte lors de leur tournée nocturne. Ces derniers en ont disposé de façon sécuritaire et les autorités compétentes ont été alertées.

Pour le maire de Sainte-Anne-des-Monts, Simon Deschênes, il s'agit d'une situation qui mérite d'être adressée.

« Je crois que c'est un exemple qui illustre que nous ne sommes pas habitués à ce type de situation en région. C'est pourquoi il faut en parler à ses enfants. Il faut les sensibiliser pour qu'ils puissent en parler à leur tour à leurs amis. Ce n'est surtout pas une occasion pour eux de faire des blagues parce que ça peut être dangereux », explique-t-il.

**Les employés ont disposé des seringues de façon sécuritaire.** Photo Courtoisie

**Itinérance touristique**

Avec la saison estivale arrive aussi le phénomène d'itinérance touristique. « On parle de gens qui voyagent de centre d'hébergement en centre d'hébergement. Il se peut qu'il y ait des personnes de l'extérieur qui débarquent ici et consomment par intraveineuses dans les parcs. Ce n'est pas impossible. Toutefois, au Groupe d'action sociale et psychiatrique des Monts, nous n'en avons pas accueilli entre nos murs », souligne le directeur de l'endroit, Jacques Mimeault.

Ce dernier est au fait que l'itinérance existe, mais on parle davantage d'itinérance cachée. « Ce sont des gens qui vont vivre chez des amis un certain temps. Certains ont des problèmes de consommation. Ce qu'on voit surtout, c'est la métamphétamine qui se vend à 5 $ la dose. »

**Ressources limitées**

Quant à l'itinérance visible, le phénomène est moins présent même si très récemment, quelqu'un était aperçu en train de dormir sur un banc de parc à l'avant de l'hôtel de ville. « Nos ressources sont limitées en région alors c'est la responsabilité de tous d'être vigilants. Nous travaillons avec nos partenaires pour sur ces enjeux. Nous avons aussi des rencontres avec la Sûreté du Québec et nous avons aussi un comité de sécurité publique au sein de la MRC qui est au fait de la situation », ajoute Simon Deschênes.

# Steeve Gagnon : place aux plaidoiries

**Steeve Gagnon lors de sa première présence en cour au palais de justice d'Amqui.** Photo courtoisie Steven Leblanc-Journal de Québec

**Maintenant que la défense a complété sa preuve au procès de Steeve Gagnon, présenté au palais de justice de Rimouski, les plaidoiries des deux parties se tiendront ce mercredi 18 juin, suivies des directives du juge Louis Dionne.**

**Alexandre D'Astous**

Si tout va bien, le jury pourrait être séquestré pour commencer à délibérer ce jeudi 19 juin.

La preuve de la défense représentée par Me Hugo Caissy, du bureau de l'aide juridique à Rimouski, s'est limitée à l'audition de deux témoins : l'accusé lui-même, dont le témoignage a été pour le moins chaotique et coupé de nombreuses pauses liées au comportement de l'accusé, qui a même insulté son propre avocat, ainsi que le médecin psychiatre Samuel Gauthier.

Le spécialiste, qui a évalué en septembre dernier l'auteur de l'attaque au camion-bélier d'Amqui, estime que l'accusé était en mesure de comprendre les conséquences de ses actes.

Dans son rapport, le psychiatre mentionne que Gagnon était aux prises avec des idées délirantes de nature paranoïde, de manière chronique, mais qu'il n'y avait pas de lien à faire avec les événements du 13 mars 2023.

Steeve Gagnon fait notamment face à trois chefs d'accusation au premier degré (avec préméditation) pour les meurtres de Gérald Charest, Jean Lafrenière et Simon-Guillaume Bourget.

L'attaque a aussi blessé neuf personnes. Steeve Gagnon s'était rendu par la suite aux autorités. Son procès a débuté par la sélection des membres du jury, le 15 mai, à Rimouski.

*Décès d'Adrien Allard à Causapscal*

# Denis Desrosiers accusé 46 ans plus tard

**Denis Desrosiers, 69 ans, a officiellement comparu au palais de justice d'Amqui pour faire face à cinq chefs d'accusation en lien avec une altercation, survenue le 10 février 1979 vers 19 h 15 à Causapscal, ayant conduit au décès d'Adrien Allard.**

**Alexandre D'Astous**

Pour le moment, Desrosiers n'est pas accusé de meurtre.

Il fait face à des accusations d'introduction par effraction, d'avoir porté une cagoule dans l'intention de commettre un acte criminel, de voies de fait, de vol, d'utilisation illégale d'une arme à feu, soit une carabine de calibre 30-30 et de possession d'une arme à feu dans un dessein dangereux.

Me Claudie Gallant Bergeron a comparu pour l'accusé. Elle a reçu la preuve du ministère public.

Les dossiers ont été reportés pour orientation/déclaration, c'est-à-dire pour l'enregistrement d'un plaidoyer, au 26 août à Amqui.

En février dernier, la Sûreté du Québec confirmait avoir arrêté Denis Desrosiers relativement au meurtre d'Adrien Allard. Il demeure en liberté pour la suite des procédures.

**Cagoulés et armés**

Le 10 février 1979, vers 19 h 15, deux individus vêtus d'habits de motoneige et cagoulés se sont présentés à la résidence des frères Adrien et André Allard, à Causapscal, en possession d'armes à feu. Lors de l'évènement, les frères se sont défendus et Adrien Allard, âgé de 59 ans, est décédé de ses blessures.

De l'ADN recueilli à l'époque, combiné à la technologie et au travail d'aujourd'hui, a permis aux enquêteurs de procéder à l'arrestation de Desrosiers et ultimement pouvoir porter des accusations contre lui. Il avait 22 ans au moments des faits.

L'enquête policière se poursuit puisqu'il y aurait une autre personne impliquée dans cette invasion de domicile.

**Denis Desrosiers, accusé concernant le décès d'Adrien Allard.** Image Facebook

## SUDOKU

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | | | 7 | | 5 | | 6 | |
| | 4 | | 6 | | 1 | | | 5 |
| | | | | 9 | | | 8 | |
| 3 | 6 | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | 4 |
| 9 | | | 1 | | | | | 7 |
| | | | | | | 5 | | |
| | | | | | | 9 | | |
| | | | 8 | 3 | 4 | | | 1 |

**RÈGLES DU JEU :**
Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier: vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 9 | 5 | 8 | 3 | 4 | 2 | 7 | 1 |
| 1 | 3 | 8 | 2 | 5 | 7 | 9 | 4 | 6 |
| 4 | 7 | 2 | 9 | 1 | 6 | 5 | 3 | 8 |
| 9 | 2 | 4 | 1 | 6 | 8 | 3 | 5 | 7 |
| 5 | 8 | 1 | 3 | 7 | 9 | 6 | 2 | 4 |
| 3 | 6 | 7 | 5 | 4 | 2 | 8 | 1 | 9 |
| 7 | 5 | 6 | 4 | 9 | 3 | 1 | 8 | 2 |
| 8 | 4 | 3 | 6 | 2 | 1 | 7 | 9 | 5 |
| 2 | 1 | 9 | 7 | 8 | 5 | 4 | 6 | 3 |

## MOT CACHÉ

**A**
ABANDON
ACCÉLÉRATION
ACCIDENT
AILERON
ARRÊT
**C**
CHAMPIONNAT
CHÂSSIS
CHICANE
CIRCUIT
CLASSEMENT
COLLISION
COURBE
**D**
DÉPART
DÉPASSEMENT
DÉRAPAGE
DISTANCE
DRAPEAU
**E**
ÉCURIE
EMPATTEMENT
ÉPINGLE
ÉPREUVE
ÉQUIPE
ESSAIS
ESSENCE
ÉVÉNEMENT
**F**
FREINAGE
**H**
HORAIRE
**M**
MANŒUVRE
MONOPLACE
MOTEUR
**P**
PANNE
PILOTE
PISTE
PNEU
PODIUM
POSITION
PUITS
**Q**
QUALIFICATIONS
**R**
RÉGLAGES
ROUE
**S**
SAISON
SÉANCE
SORTIE
SPECTATEURS
SPORT
SUSPENSION
**T**
TEMPS
TITRE
TOUR
TRACÉ
TRANSMISSION
**V**
VIRAGE
VITESSE
VOIE
VOLANT
VOITURE
**Z**
ZONE

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| C | U | E | N | P | T | N | E | M | E | S | S | A | L | C | E | T | A | Q | N |
| H | M | S | P | E | C | T | A | T | E | U | R | S | V | R | N | I | U | O | T |
| T | O | U | E | C | A | L | P | O | N | O | M | I | V | E | L | A | I | R | N |
| A | N | R | I | E | S | S | E | N | C | E | T | U | M | E | L | T | A | O | C |
| S | B | E | A | D | T | E | R | R | A | E | E | E | R | I | I | N | I | H | O |
| M | I | A | D | I | O | S | A | I | S | O | N | O | F | S | S | T | A | S | E |
| T | O | S | N | I | R | P | U | S | N | E | N | I | O | M | A | M | E | N | I |
| P | N | T | S | D | C | E | E | A | V | F | C | P | I | R | P | G | O | C | O |
| E | U | A | E | A | O | C | M | E | R | A | E | S | E | I | A | Z | T | H | V |
| V | C | I | L | U | H | N | A | E | T | G | S | L | O | L | U | T | N | I | T |
| N | I | N | T | O | R | C | I | I | A | I | E | N | G | S | A | I | E | C | N |
| E | O | R | A | S | V | N | O | P | O | C | N | E | R | P | E | T | M | A | E |
| C | E | I | A | E | A | N | A | N | C | A | R | R | U | O | P | R | E | N | M |
| N | P | E | S | G | S | R | T | A | T | V | S | E | O | R | A | E | S | E | E |
| A | R | T | E | N | E | E | D | I | E | E | O | O | T | T | R | N | S | P | T |
| T | E | O | S | D | E | S | P | E | U | C | B | I | R | S | D | N | A | I | T |
| S | U | L | T | E | M | P | S | I | P | C | U | R | T | T | I | A | P | N | A |
| I | V | I | E | U | O | R | S | A | U | A | R | R | U | U | I | P | E | G | P |
| D | E | P | T | R | A | C | E | U | I | Q | R | I | I | O | R | E | D | L | M |
| N | O | I | S | I | L | L | O | C | S | S | E | T | C | E | C | E | E | E | E |

SOLUTION DE CE MOT CACHÉ : COURSE

## MOTS CROISÉS

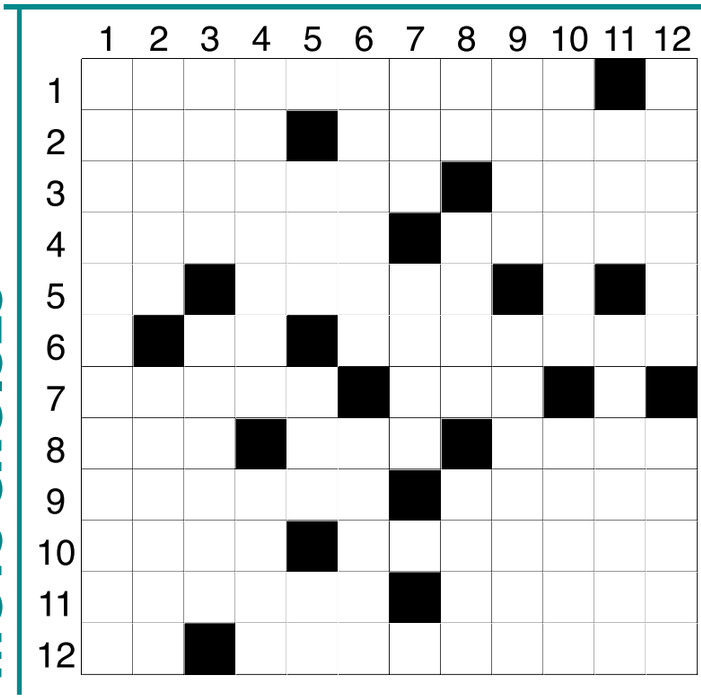

**HORIZONTALEMENT**
1. Deviner ce qui est obscur.
2. Répétition d'un son — Rendu plus conciliant.
3. S'effondrer — Adjectif possessif qui signifie à eux.
4. Relatif à un groupe ethnique — Pareille.
5. Désigne une ou plusieurs personnes — Fauves.
6. Article étranger — Nébuleux.
7. Organes génitaux — Fonctionnera.
8. Service du travail obligatoire — À l'aube — Élégant.
9. Tireur à l'arc — Racine ou mauvais film.
10. Réfutée — Rivière qui sépare le Canada des États-Unis.
11. Mamelle d'un mammifère — Nigaud.
12. Infinitif — Partisans du gouvernement fédéral pendant la guerre de Sécession.

**VERTICALEMENT**
1. Qui diminue.
2. Devant des gens assis — Arceau en métal.
3. Émotion violente — Poisson volant.
4. Combustible minéral — Comment?
5. Petit poème — Dans plusieurs noms de rues — Drame japonais.
6. Grosse guêpe — Enjoliver.
7. Flan breton — Suit le jour.
8. Rad — Ivan le Terrible — Prophète hébreu.
9. Dieu des Vents — Abris de véhicules.
10. Rue très étroite — Partie antérieure.
11. Fond de bouteille — Froissée.
12. Jaunâtre — Nations.

par BRUNO ST-PIERRE

# VLB : bâtisseur d'un « héritage » collectif

**Récemment, en passant par Trois-Pistoles, j'ai admiré la grande maison ancestrale où vivait Victor-Lévy Beaulieu. L'écrivain, scénariste, polémiste et homme de cœur y avait élu domicile, depuis son retour dans Les Basques, au début des années 1980.**

Le Québec pleure Victor-Lévy Beaulieu plus d'une semaine après son décès survenu chez lui, à Trois-Pistoles, à l'âge de 79 ans.

Jeune journaliste, rencontrer ce monument de la littérature québécoise représentait un véritable défi. Pas de demi-mesure, pas de faux-fuyant, pas de flatterie. Il fallait être solide. Et prêt à débattre. VLB pouvait se montrer aussi généreux qu'il savait être provocateur. Il laisse derrière lui une œuvre monumentale, mais aussi une empreinte profonde sur le développement culturel de sa région et de son peuple.

L'ancien maire de Trois-Pistoles et ami proche de VLB, Jean-Pierre Rioux, est convaincu que son œuvre a ouvert bien des portes. « Il nous a fait prendre conscience de notre identité terrienne, rurale. Il nous a rappelé qu'être issu d'un petit milieu n'empêche pas de voir grand. »

Monsieur Rioux se souvient aussi qu'au début des années 1980, VLB fut surpris de découvrir un théâtre d'été installé au camping de Trois-Pistoles. Il s'était aussitôt proposé pour écrire des pièces.

Comme celles-ci exigeaient de nombreuses interprétations, leur rentabilité était difficilement assurée. La municipalité avait alors accepté d'absorber les déficits. « On savait qu'on ne pouvait rêver meilleur ambassadeur pour faire rayonner Trois-Pistoles, au Québec et même à l'étranger. »

Victor-Lévy Beaulieu a également contribué à la création d'institutions culturelles comme la Maison VLB et le Caveau Théâtre. Jean-Pierre Rioux se souvient encore des autobus bondés qui faisaient halte au centre-ville.

« Il a permis à Trois-Pistoles de se doter d'un véritable pôle culturel. Il nous a donné la confiance de dire : nous aussi, on est capables. »

Michel Lagacé, préfet de la MRC de Rivière-du-Loup, abonde dans le même sens. « Il a profondément influencé la culture de notre coin de pays, à travers ses mots et son regard singulier. C'est un monument de l'histoire des Basques et du Bas-Saint-Laurent. »

*« Il nous a donné la confiance de dire : nous aussi, on est capables. »*

## Homme de générosité et de vision

Pour l'ex-directeur du Théâtre du Bic et comédien, Eudore Belzile, les téléromans de VLB, dont l'immense succès « L'Héritage », ont durablement marqué l'imaginaire collectif. Il voit en VLB un bâtisseur audacieux.

« Ses récits racontaient nos réalités. Ils nous ressemblaient. C'était un visionnaire. Même s'il n'avait pas forcément un grand sens des affaires, il a contribué à doter Trois-Pistoles d'infrastructures culturelles essentielles pendant de nombreuses années. Il a donné énormément à sa communauté, qui parfois l'a mal compris. Certains pensaient qu'il cherchait à s'enrichir, alors qu'il a perdu beaucoup d'argent pour ses projets. À ses yeux, Trois-Pistoles devait devenir le centre culturel de l'Est-du-Québec », indique-t-il.

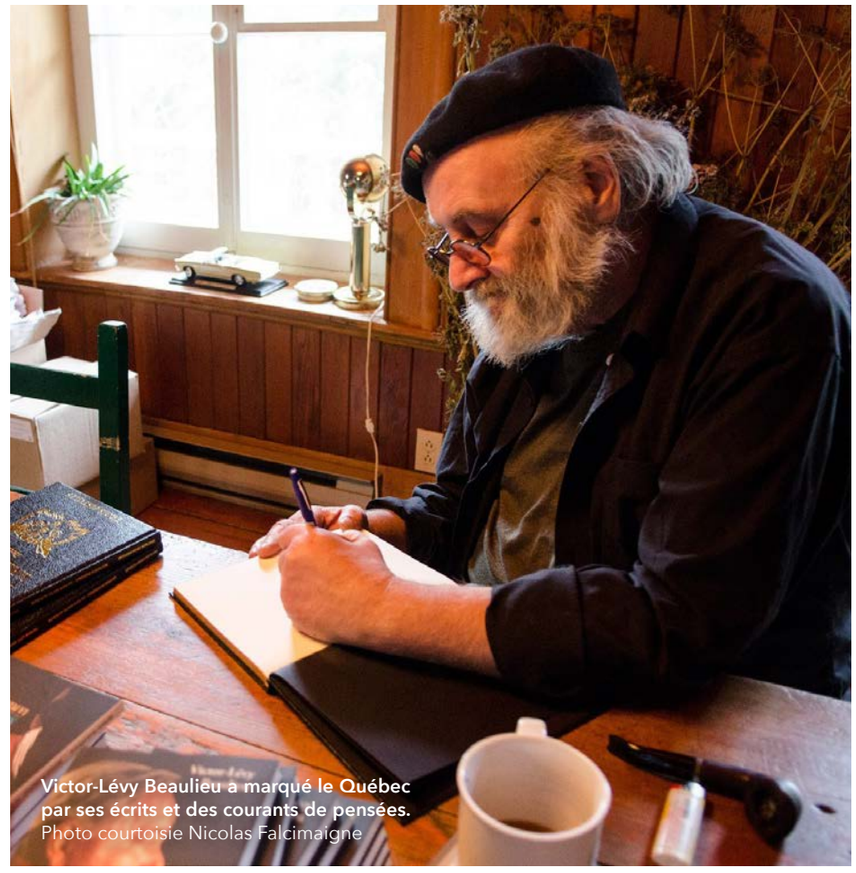

**Victor-Lévy Beaulieu a marqué le Québec par ses écrits et des courants de pensées.**
Photo courtoisie Nicolas Falcimaigne

## Éditeur et passeur de voix

Grâce à son travail d'éditeur, Victor-Lévy Beaulieu a aussi permis à de jeunes écrivains de se faire connaître. « Sa passion pour les mots des autres », comme le rappelle son proche collaborateur, Nicolas Falcimaigne, le guidait bien plus que tout calcul.

Il avait fondé les Éditions Trois-Pistoles dans sa propre maison. « La ligne éditoriale était résolument régionaliste et engagée. C'était une maison qui n'avait pas peur de publier des textes audacieux ni de prendre des risques pour révéler des voix régionales qui, autrement, seraient restées inconnues. »

## Rêver d'un pays

Victor-Lévy Beaulieu était un ardent indépendantiste. « Il a porté ce rêve de souveraineté aussi bien dans ses écrits que dans ses engagements politiques », rappelle Michel Lagacé.

Profondément déçu, VLB avait rompu avec le Parti québécois. Jusqu'à la fin de sa vie, il exprima sans relâche sa frustration devant le déclin de l'élan souverainiste.

« C'était un homme qu'on ne pouvait enfermer dans aucune case. Il était hors norme. Unique », estime monsieur Lagacé.

CHRONIQUE

par **JOHANNE FOURNIER**

**Victor-Lévy Beaulieu, un personnage plus grand que nature.** Photo Nicolas Falcimaigne-Éditions Trois-Pistoles

# Merci, Victor !

**Victor-Lévy Beaulieu a tourné la dernière page du livre de sa vie dans la nuit du 8 au 9 juin. Le prolifique écrivain, scénariste, homme de théâtre et éditeur a déposé sa plume pour une dernière fois. Si je profite de cette tribune pour remercier ce monstre sacré de la littérature québécoise, c'est parce qu'il a, en partie, contribué à ce que je suis devenue.**

Je le prénommais Victor, alors que ses proches l'appelaient Lévy. En réalité, Lévis est le prénom qu'il avait reçu à son baptême en 1945. Il y avait ajouté Victor en 1967 par admiration pour Victor Hugo, après avoir gagné le prix Larousse-Hachette pour son essai consacré à l'auteur de Notre-Dame-de-Paris. Donc, j'ai toujours présumé qu'il aimait bien que je l'appelle Victor.

Je découvre l'univers de Victor-Lévy Beaulieu (VLB) en 1983 lorsque j'achète son livre intitulé *Jos connaissant*. Je m'initie alors à une langue tout aussi unique que singulière, à un style qui m'est jusqu'ici inconnu.

VLB fait valser les mots et les expressions de gens ordinaires, donne une voix à ceux qui n'en ont pas et qui, pourtant, ont forgé ce Québec qu'il aimait tant. On y parle un joual bien différent de celui de Michel Tremblay, que Victor n'aimait d'ailleurs pas. « Il a un trop gros ego », me disait-il.

**Travailler avec VLB**

En 1998, un verglas historique vient de s'abattre sur Montréal. Le désir de quitter la métropole me ronge. Je veux me rapprocher de ma Haute-Gaspésie natale. Mon frère Gaston m'appelle. Il vient de voir une offre d'emploi à Trois-Pistoles.

Le mandat consiste principalement à œuvrer pour la Maison de VLB, pour un projet de musée du téléroman québécois et pour Les Productions théâtrales des Trois-Pistoles, dont le célèbre dramaturge était l'auteur exclusif. Je postule et j'obtiens l'emploi.

Dès mes premiers jours de travail, VLB me donne rendez-vous chez lui. Il habite l'ancien Manoir French datant de 1842. Nous parlons du projet de musée du téléroman québécois qu'il veut fonder à Trois-Pistoles.

**« Fille spirituelle »**

Pendant deux ans, les rencontres de travail se multiplient. Victor m'appelle sa « fille spirituelle ». Lors des lancements de livres publiés par sa maison d'édition, je suis là, tout autant que lors des causeries d'auteurs et des lectures publiques. J'organise les conférences de presse, j'écris les communiqués, je prends les photos. Grâce au célèbre éditeur, j'ai rencontré une multitude d'auteurs. Lise Bissonnette est celle qui m'a le plus impressionnée, sans doute en raison de sa brillante carrière journalistique.

*« Victor m'a appris à oser, à croire que les mots des gens ordinaires pouvaient faire grande littérature. »*

Petite anecdote. Après l'une de ces causeries, VLB vient me reconduire dans sa superbe Plymouth Fury III 1966 *décapotable jaune* soleil. Comme j'ai du mal à attacher ma ceinture de sécurité, il me dit : « Ce n'est pas nécessaire, ce n'était pas obligatoire en 1966. » Ne faisant qu'à ma tête, je réussis à m'attacher. Rendue chez moi, la ceinture est coincée. Me voilà prisonnière de la voiture de VLB ! Il me regarde, rit et ne fait rien pour m'aider, décidé à se payer ma tête. « Je t'avais dit de ne pas t'attacher ! » À deux, nous arrivons finalement à me libérer.

Grâce à l'homme de théâtre, j'ai aussi rencontré d'illustres comédiens, pour lesquels je gérais les relations de presse. Un jour, à la demande de VLB, je suis allée chercher l'actrice Nicole Leblanc et la dramaturge Abla Farhoud à Québec pour les amener à Trois-Pistoles. Inutile de vous dire combien la route a été agréable !

Pendant ces années, VLB connaissait beaucoup de succès avec sa série *Bouscotte*. Or, le 29 septembre 1999, Jean-Louis Millette est foudroyé par une crise cardiaque. Non seulement son personnage de Manu Morency devient orphelin, mais VLB est anéanti. Comme les demandes d'entrevues fusent de partout, il me demande d'organiser un point de presse et de diriger les questions des journalistes. Quel sombre moment ce fut…

Merci, Victor, de m'avoir donné ma chance et d'avoir contribué à ce que je revienne en région. Merci de m'avoir encouragée à écrire. Sans le savoir, tu as contribué à ce que je revienne à mes premières amours : le journalisme.

*Le golfeur de Mont-Joli recherche des commanditaires*

# Tristan s'envole vers la Floride

**Un jeune golfeur de Mont-Joli participera au championnat provincial et à un tournoi international en Floride. Tristan Leblanc est à la recherche de commanditaires pour réaliser son projet.**

**Annie Levasseur**

Le garçon de 10 ans se mesurera à d'autres jeunes joueurs de partout dans le monde lors du Optimist International Junior Golf Championship, qui se tiendra du 15 au 20 juillet.

Pour se qualifier pour cet événement d'envergure, le golfeur a terminé au troisième rang de sa catégorie d'âge lors de la Classique Optimiste Assante, en mai, à Mirabel.

«Pour les jeunes du Québec, c'est la seule façon de se qualifier. En Floride, seulement trois Canadiens sont inscrits dans sa catégorie qui compte une vingtaine de participants. C'est un tournoi prestigieux où plusieurs golfeurs professionnels de la PGA sont passés, dont Tiger Woods, Scottie Scheffler et Justin Thomas. Ce sont ses idoles», explique son père, Simon Leblanc.

Tristan fait partie de l'académie junior du Club Boule Rock, à Métis-sur-Mer. Il travaille avec l'entraîneur d'expérience, Henri Leclerc. Même s'il dit qu'il a commencé à jouer au golf à l'âge de 18 mois parce qu'il accompagnait ses parents sur les terrains avec ses petits bâtons, Tristan s'est élancé sur le tertre de départ, de façon plus sérieuse, quand il avait cinq ans.

«L'été, dès que l'école finit, nous installons notre roulotte au camping du Boule Rock et il est sur le terrain tous les jours. Il joue au hockey l'hiver, mais le golf est un sport individuel. Tu ne peux pas te fier sur les autres ou mettre la faute sur les autres. Ça l'amène à être discipliné et c'est très mental comme sport», affirme son père.

**Simon et Tristan Leblanc** Photo courtoisie

### Objectif 3e place aux provinciaux

Dès son retour de Floride, Tristan Leblanc prendra part, pour une deuxième année consécutive, au Championnat moustique, pee-wee et bantam de Golf Québec, qui se tiendra le 21 et le 22 juillet, Club de la Vallée du Richelieu, situé sur la Rive-Sud de Montréal

«L'an dernier, c'était la première compétition majeure à laquelle il participait et il avait terminé cinquième. Il a en tête d'être dans les trois premiers cette année. Sa catégorie est pour les 9-10 ans donc il sera dans les plus vieux», mentionne Simon Leblanc.

### Recherche de partenaires

La famille de Tristan est à la recherche de commanditaires de la région pour le soutenir financièrement. Un polo avec les logos des entreprises participantes sera créé.

«Ce sont de gros montants d'argent pour lui permettre de réaliser un rêve. Nous avons lancé la perche et ça va quand même bien. Nous sommes surpris que les gens aient de l'intérêt à l'aider.»

Les entreprises qui aimeraient soutenir financièrement Tristan peuvent communiquer avec Simon Leblanc au 418 318-7605.

## 36 médailles gagnées à Rimouski

**Le Club de natation des Barracudas de Gaspé a remporté 36 médailles lors de la finale régionale et de la sélection en vue des Jeux du Québec présentées, les 7 et 8 juin, au Complexe sportif Desjardins de Rimouski.**

Olivier Therriault

Parmi les lauréats, Virginie Côté a remporté 4 médailles d'or, une d'argent et une de bronze lors de ses six épreuves chez les filles 17 ans et moins. Pour sa part, Noémie Boucher a mis la main sur deux médailles d'or et trois d'argent, tandis que Julien Côté a aussi gagné cinq médailles, soit deux d'or et trois de bronze.

Les autres médaillés sont Aurélie Côté (2-0-2), Madison Swan (2-1-0), Ava Hung-Fournier (1-0-2), Raphaëlle Preston (0-1-1), Matt Thibault (0-1-1), Corinne Côté (0-0-2), Rosalie Barriault (0-0-2), Ève Arsenault (0-0-1), Léo Leclerc (0-0-1), Emma Swan (0-1-0), Léa Bernatchez (0-0-1) et Coralie Thibault (0-1-0).

Pour la sélection des Jeux du Québec 2025, Hung-Fournier, dans le groupe d'âge visé, a obtenu une place de réserviste sur l'équipe de l'Est-du-Québec en vue de l'événement prévu en juillet à Trois-Rivières.

La saison de natation se terminera de manière festive alors que Gaspé accueillera le Festival par équipe section 5– Est, du 27 au 29 juin.

Une vingtaine de nageurs de 11 ans et plus se mesureront à des clubs de la Gaspésie et de la Côte-Nord.



**Éditrice :** Louise Ringuet
**Directeur régional de l'information :** Olivier Therriault
Le SOIR Baie-des-Chaleurs
**Directrice adjointe régionale de l'information :** Johanne Fournier
**Journalistes :** René Alary, Alexandre D'Astous, Véronique Bossé, Catherine Champagne-Poirier, Dominique Fortier, Annie Levasseur, Bruno St-Pierre, Jean-Philippe Thibault
**Conseillers en solution médias :** Alexandre Béland Lamer, Rémi Côté, Richard Duchesneau
**Coordonnatrice à la maquette et web :** Mélanie Daraiche
**Coordonnateur expérience client et projets spéciaux :** Francis Mimeault
**Graphistes :** Aude Robert-Gingras, Benoit Guérette
**Développement web :** Martin Ayotte Cummings
**Publié par :** Publications Le Soir Inc
**ISSN :** 2562-0126 (en ligne)
RÉSEAU SÉLECT
Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada
Canada Québec

par
Ernie Wells

# SÉPAQ-Anticosti passe au numérique

**Daniel Lévesque, de SÉPAQ-Anticosti, estime que l'achat des permis et l'enregistrement des cerfs récoltés en ligne «sera une bonne chose» et que 2025 sera une autre bonne saison de chasse.** Photo courtoisie SÉPAQ-Anticosti

**Les chasseurs des territoires de SÉPAQ-Anticosti en 2025, devront acheter leur permis à deux coupons de transport en ligne, et enregistrer, aussi en ligne, les cerfs récoltés avant de quitter l'île.**

L'achat des permis de chasse et de pêche, sans coupons de transport, était disponible en ligne depuis 2021. Tous les permis de chasse, de pêche et de trappage s'achètent maintenant sur la plateforme «Mon dossier chasse et pêche». Pour les permis sur Anticosti, zone 20, ceux-ci seront disponibles, en ligne, dès le 1er août.

Le Directeur ventes et service à la clientèle de SÉPAQ-Anticosti, Daniel Lévesque, estime que l'achat des permis en ligne «sera une bonne chose», tant pour les chasseurs, que le personnel qui n'aura plus à compléter les permis requis, souvent à la dernière minute.

Toutefois, des modalités et obligations s'imposent.

«Le permis et les coupons de transport des cerfs devront être imprimés sur papier avant d'arriver à l'île. Les chasseurs devront s'assurer de l'intégrité du coupon de transport avant de l'apposer sur l'animal récolté. L'idéal est de plastifier permis et coupons au préalable. Les coupons doivent demeurer lisibles, en bon état, lorsqu'apposés sur les cerfs récoltés», indique Daniel Lévesque, en entrevue dans le cadre de l'émission radiophonique et du balado «Rendez-Vous Nature».

## Année de transition

Et d'ajouter ce dernier, 2025 sera une année de transition. Dans l'est de l'île, des permis pourront être complétés «à la mitaine».

«Mais l'enregistrement pré-séjour devra être bien fait, avec le numéro exact du Certificat du chasseur. On accueille 1 800 chasseurs dans l'Est. Plus les chasseurs vont acheter leur permis en ligne, plus la transition va être rapide, et tout le monde va économiser du temps».

## Enregistré en ligne par le chasseur

Autre transition majeure, chaque chasseur aura la responsabilité d'enregistrer en ligne le gibier récolté, via un code QR affiché dans chaque aéroport de l'île, que le chasseur va numériser pour enregistrer son gibier. Ce qui va éviter des erreurs sur le formulaire d'enregistrement papier.

Le chasseur recevra une confirmation en temps réel de l'enregistrement de son gibier sur son cellulaire intelligent et la preuve que cela a été fait. Aussi, gardiens de territoire et guides de chasse vont préenregistrer sur papier le gibier récolté.

«Le coupon de transport, apposé sur une bête, sera associé au chasseur, avant que celui-ci enregistre officiellement son gibier ; à l'aide de son feuillet de préenregistrement, une fois rendu à l'aéroport, ou dans son secteur de chasse relié au réseau WiFi. Le ministère exige que chaque chevreuil soit enregistré en entier, avant sa mise en boîte et son transport vers l'aéroport. Chaque cerf prélevé doit être enregistré avant d'arriver sur le continent», explique Daniel Lévesque.

Quant à l'état du cerf sur Anticosti, il aurait traversé un hiver normal, sans trop de neige, avec un printemps plutôt hâtif.

«On aura l'heure juste avec les observations durant la saison de la chasse. Actuellement, on voit des cerfs partout, beaucoup de veaux et de mâles. On se dirige vers une autre bonne saison de chasse», affirme le porte-parole de SÉPAQ-Anticosti.

**Mia Lepage est championne provinciale scolaire d'athlétisme extérieur au 1200 m.** Photo courtoisie

# Mia Lepage gagne au 1200 mètres

**La coureuse de demi-fond, Mia Lepage, a poursuivi sa saison de rêve en ramenant chez elle deux médailles du plus récent Championnat provincial scolaire d'athlétisme extérieur à Saguenay.**

**Jean-Philippe Thibault**

L'athlète des Lobsters de Grande-Rivière a tout d'abord remporté le titre provincial scolaire au 1200 mètres chez les benjamines. Elle a pulvérisé son record personnel en abaissant son meilleur temps de 4:03.87 à un impressionnant 3:47.99.

Le lendemain, Lepage a décroché une deuxième place au 800 mètres avec un nouveau record personnel de 2:24.44. Elle revient ainsi à la maison avec une médaille d'or et une autre d'argent.

« Ç'a été une année en or. Elle a gagné tous les titres à date. C'est vraiment impressionnant », note son entraîneuse Brigitte Paradis.

La porte-couleur des Lobsters est incidemment championne provinciale en salle et en extérieur, tant au niveau civil que scolaire. Mia Lepage est aussi championne en titre au cross-country provincial scolaire.

**L'entraîneuse Brigitte Paradis avec ses protégés à Saguenay pour le Championnat provincial scolaire d'athlétisme extérieur.** Photo courtoisie

**Top 10**

Chez les cadets, Thomas Deschênes a décroché une 8e position (sur 24) au 1200 mètres en diminuant sa meilleure marque de près de 5 secondes, à 3:34.51. Il se rapproche du même coup du standard de qualification pour la Légion canadienne à Calgary, en août.

Au 800 mètres, Deschênes a terminé 7e au Québec (sur 23). Il est maintenant à seulement 1 seconde du standard de qualification pour les Jeux du Québec. Sa prochaine tentative se déroulera le 5 juillet, à Rimouski. « Et il a de bonnes chances de s'y qualifier », évalue son entraîneuse.

Thomas Puget a quant à lui réalisé une marque de 2:05.65, toujours au 800 mètres. Il se classe parmi les 10 meilleurs juvéniles au Québec et est officiellement qualifié pour les Jeux du Québec à Trois-Rivières.

« Quand tu tombes dans le top 10 au Québec en demi-fond, avec le calibre qu'il y a présentement dans la province, c'est très fort », explique Brigitte Paradis.

Au saut en hauteur, la benjamine Noémie Gervais a battu son record avec un bond de 1,30 m. Grâce à cette performance, elle devient la meilleure dans sa catégorie dans l'Est-du-Québec, et ce après seulement cinq mois d'entraînement. Elle a terminé en 7e position.

**Saison en or**

Tous ces résultats sont d'autant plus satisfaisants pour Brigitte Paradis que ses protégés s'entraînent l'hiver en gymnase, sans piste d'athlétisme intérieure comparativement à d'autres clubs au Québec. Leur temps de préparation en extérieur est par ailleurs moins long, la Gaspésie étant à une latitude pouvant amputer la saison de plein air de quelques semaines, voire plus d'un mois.

« On réussit quand même à rivaliser contre des athlètes qui ont des infrastructures intéressantes à l'année et davantage de temps en extérieur. Je suis vraiment satisfaite. C'est le fun de voir que le plan d'entraînement était le bon. C'est un beau travail d'équipe », conclut Brigitte Paradis, qui poursuit elle aussi son excellente année.

Les prochaines compétitions civiles d'athlétisme se tiendront en août pour les cadets et les juvéniles. Les Jeux du Québec se tiendront à la fin du mois de juillet.

Le SOIR

PERTINENT
CLAIR
FIABLE

**Accédez à votre journal en un clic**

# Une nouvelle vague d'information est arrivée !

**journallesoir.ca**

Rimouski-Neigette
La Mitis, La Matapédia

**lesoirmatanie.ca**

La Matanie
La Haute-Gaspésie

**lesoirgaspesie.ca**

La Côte-de-Gaspé
Rocher Percé

**lesoirbaiedeschaleurs.ca**

Baie-des-Chaleurs